

Procès-verbal de la quarante-deuxième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue le mardi 9 février 2021, 13 h 30 à la salle polyvalente #1 du Sportplex de Châteauguay à huis clos.

**PRÉSENCES :**

↳ Tremblay, Bruno ..... Beauharnois, administrateur, siège n° 1  
↳ Toulouse, Linda ..... Beauharnois, administrateur siège n° 2  
↳ Routhier, Pierre-Paul ..... Châteauguay, administrateur, siège n° 1  
↳ Doyle, Barry ..... Châteauguay, administrateur, siège n° 2

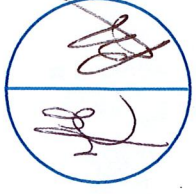
Autre(s) présence(s) : Ethier, Joëlle ..... Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie  
Guindons, Emie ..... Directrice générale adjointe de la Régie  
Gendron, Martin ..... Ville de Châteauguay  
Gauthier, Thérèse ..... Ville de Châteauguay  
Robidoux, Vanessa ..... Ville de Beauharnois (arrivée à 13h38)

**ATTENDU QUE** le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Christian Dubé, a énoncé que les assemblées publiques ordinaires et extraordinaires doivent être tenues sans la présence du public. L'assemblée ordinaire d'aujourd'hui sera tenue à huis clos, en raison des consignes sanitaires en vigueur en zone rouge, liées à la COVID-19. La séance est diffusée, en direct, sur notre page facebook : [www.facebook.com/regiebeauchateau](http://www.facebook.com/regiebeauchateau).

La Régie a transmis aux citoyens sur sa page Facebook un accès, via Survey Monkey, afin de permettre aux citoyens de poser des questions.

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE:**

Le quorum étant atteint et cette assemblée ayant été dûment convoquée le président, monsieur Bruno Tremblay déclare l'assemblée ouverte.



## 2. ORDRE DU JOUR

### **2021-314**

Il est proposé par monsieur Barry Dyle, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Constatation du quorum;
2. Ordre du jour;
3. Adoption du 41<sup>e</sup> procès-verbal;
4. Démission de l'adjointe administrative;
5. Politique de tarification préférentielle pour locations inhabituelles;
6. Nomination de la firme Raymond Chabot Grant Thornton dans le dossier de Revenu Québec;
7. Prochaine assemblée;
8. Varia;
9. Période de questions;
10. Levée de la rencontre.

**ADOPTÉ.**

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 41<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE

### **2021-315**

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quarante et unième assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le mardi 8 décembre 2020, tel que déposé.

**ADOPTÉ.**

## 4. DÉMISSION DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

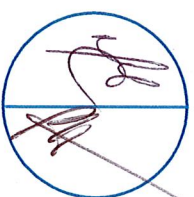
### **2021-316**

Attendu que madame Eugenia Musteata a déposé officiellement sa démission à la directrice générale ce 29 janvier dernier;

Attendu que son dernier jour de travail sera le 12 février 2021 prochain;

Attendu que cette démission laisse un poste vacant à combler rapidement;

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité de permettre à la directrice générale d'entamer un processus de dotation pour pourvoir ce poste dès que possible.  
La directrice générale désire souligner l'excellent travail de madame Musteata et son implication professionnelle au sein de la Régie. C'est avec grand regret que cette démission est enregistrée. L'équipe lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



**ADOPTÉ.**

**5. POLITIQUE DE TARIFICATION PRÉFÉRENTIELLE POUR LOCATIONS INHABITUELLES**

**2021-317**

La directrice générale dépose une politique de tarification préférentielle pour des locations considérées inhabituelles. Des critères bien précis sont établis, chaque demande sera analysée par la direction et l'atteinte de deux critères minimums devra être respectée pour avoir accès à cette tarification.

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité que la politique de tarification préférentielle pour locations inhabituelles soit adoptée telle que déposée.

Monsieur Pierre-Paul Routhier félicite la directrice générale pour cette initiative et cette dernière souligne l'implication de madame Guindon dans la création de cette politique.

**ADOPTÉ.**

**6. NOMINATION DE LA FIRME RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON DANS LE DOSSIER DE REVENU-QUEBEC;**

**2021-318**

Attendu que le transfert des accès de Revenu-Québec à l'équipe administrative des opérations, a été laborieux et impossible depuis 2019;

Attendu que la Régie désire assurer la mise à jour de ses déclarations auprès de Revenu-Québec;

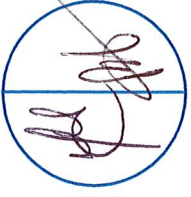
Attendu que la Régie veut maximiser ses retours de taxes lors de ses réclamations rétroactives et futures;

Attendu que la complexité d'un tel mandat exige une expertise de pointe;

Attendu qu'un processus de demande de prix a été entamé dans le but d'obtenir une offre de service d'une firme spécialisée et que deux offres de services ont été reçues;

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité, de permettre à madame Joëlle Ethier, directrice générale, de signer l'offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, plus bas soumissionnaire. Offre de service d'un minimum de 20 000\$ et d'un maximum de 30 000\$.

**ADOPTÉ.**



---

## 7. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 13 avril 2021 à 13 h 30, à la polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay.

## 8. VARIA


Aucun sujet ajouté

## 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question transmise

## 10. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La rencontre est levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 13h45.

  
Bruno Tremblay,  
Président du conseil d'administration

  
Joëlle Éthier,  
Secrétaire-trésorière